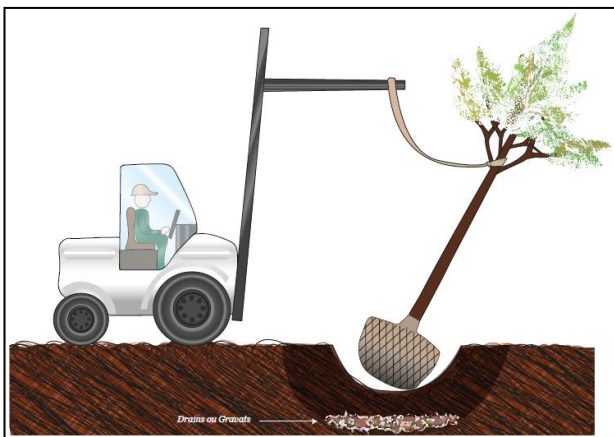




Pépinières
Guillot-Bourne II
Depuis 1871 - France

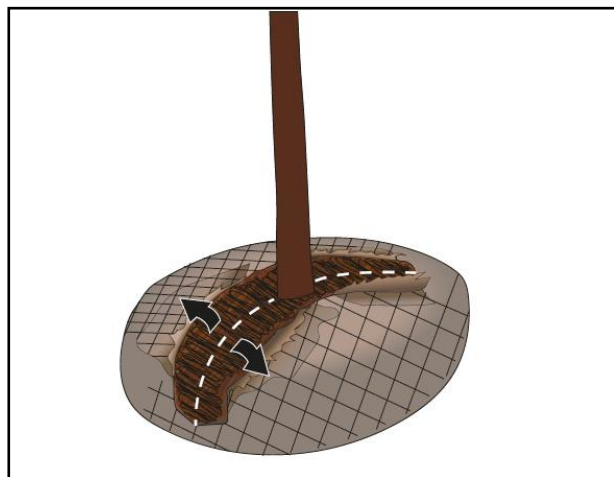
PRINCIPE DE PLANTATION



1) Faire une fosse d'un diamètre de 80 cm supérieur à celui de la motte

2) Faire une couche drainante de 20 à 30 cm au fond de la fosse (cailloux ou graviers)

3) Disposer la motte de façon à ce que le collet de l'arbre soit à la hauteur du terrain définitif.



4) Couper la grille en 2 endroits diamétralement opposés puis enfouir la grille au fond de la fosse.

5) Disposer autour de la motte un mélange de terreau, d'amendement organique et de terre végétale. Bien tasser. Cela favorise le départ des racines.

6) Prévoir un tuteurage ou haubanage pour les deux ans à venir.



7) Faire une cuvette et arroser copieusement (200 à 500 L selon la force sur sujet)

8) Procéder à la taille de formation de 1/4 à 1/3 du volume du houppier (certains sujets comme les chênes doivent être obligatoirement taillés si l'on veut obtenir la meilleure reprise possible).

9) Penser à arroser le sujet durant les 2 premières périodes estivales